

COMPTE RENDU REUNION CA DU 24 AOUT 2021

Participantes : Marie-Dominique Martos, Lucie Ziami et Danielle Contestin

Excusée : Béatrice Mercier

1/ Week-end du forum le 04 et 05 septembre 2021 :

- Samedi 4 septembre : installation du stand vers 17h par Lucie et Marie Do (banderole et 1 panneau de photos) puis à 18 h réunion avec la mairie pour avoir des informations sur un nouveau portail associatif.
- Dimanche 5 septembre : de 10h à 12h tenue du stand par Lucie et Marie-Do. Nous ne sommes pas assez nombreuses pour tenir le stand toute la journée donc entre 12h et 15h nous ne serons pas présentes. . Nous laisserons des flyers d'information sur le stand au cas où des gens seraient intéressés. A partir de 15h, retour Marie-Do et peut-être Lucie (en fonction de l'affluence du matin). Nous établirons un petit discours explicatif pour nous potentiels candidats (changement de chef de choeur, pass sanitaire...)

2/ Reprise du 09 septembre Salle Vellas :

- Nous allons recontacter tous les choristes qui, lors de l'Ag , souhaitent reprendre pour voir s'ils sont toujours partants. Simon, lui a confirmé qu'il serait là le 9 septembre et qu'il réfléchit aux 1ers morceaux que nous travaillerons. Il essaie également de trouver quelques nouveaux choristes.

3/ Conditions sanitaires :

- **le pass sanitaire** est obligatoire et nous le demanderons donc à chaque choriste. Il faudra désigner un « référent Covid » qui sera un membre du CA pour scanner les QR Code des choristes, tenir une feuille de présence, s'informer de l'évolution des obligations légales et les faire respecter.
- **le port du masque** est depuis le 14 aout et pour le moment encore obligatoire en Haute Garonne dans les endroits clos même ceux soumis au pass sanitaire. Nous devons donc envisager de chanter avec le masque. Pour que ce soit le moins désagréable possible, nous avons trouvé un site qui propose des masques lavables 100 fois au pris de 4€75 conçus pour le chant et respectant la réglementation en vigueur. Nous en avons déjà acheté un pour l'essayer et l'avons trouvé confortable. Nous allons donc faire une commande de 20 masques pour la chorale et proposer l'achat d'un masque à chaque choriste.

4/ L'adhésion :

- Comme nous l'avions annoncé lors de l'assemblée générale, le montant de la cotisation reste inchangé, à savoir 110€ par personne, 105€ par personne pour les couples, 55€ pour les étudiants et les demandeurs d'emploi). Nous rajouterons simplement 4€75 pour le masque.
- Nous demanderons le règlement en 2 ou 3 chèques remis lors de l'inscription. Ainsi, si nous devons arrêter la chorale à cause de l'épidémie, nous n'aurons pas à rembourser les choristes.

5/ les référents Covid ont été désignés à la fin de la réunion. Il s'agira de Marie-Dominique et de Lucie en suppléante.